

Le CDHS, association reconnue d'utilité publique
mandatée par l'ARS pour lutter contre la tuberculose (CLAT) et opérer la vaccination
publique des populations recrute
un médecin coordonnateur pour ses centres de santé et prévention

MEDECIN RESPONSABLE DE SIX CENTRES DE SANTE ET PREVENTION H/F
Poste CDI ouvert à des candidats à fort potentiel, même peu expérimentés

Poste

Développer le niveau d'expertise médicale et renforcer le positionnement territorial en assurant l'expansion et la pérennité des Centres de Santé et de Prévention.

- Organiser et contrôler les activités médicales des centres de santé en lien avec le service Santé Prévention au siège social
- Animer et encadrer les équipes médicales (médecins vacataires)
- Participer à la démarche Qualité dans le domaine médical
- Développer les activités des centres et proposer des actions et projets
- Mettre en place des partenariats et des actions de communication externes
- Participer à l'identification positive de l'établissement sur son territoire et au rayonnement du CDHS
- Conduire une action stratégique en cohérence avec les activités autorisées et les politiques territoriales
- Assurer le reporting de son activité

Contexte du poste :

- Capacité de gestion autonome sur le périmètre de responsabilité
- Périmètre d'intervention régional et national
- Animation d'une équipe médicale décentralisée
- Force de proposition pour élaborer la stratégie en lien avec le Directeur Général et l'ARS
- Déplacements dans le Rhône, parfois en région (occasionnellement hors région) à prévoir

Profil

Compétences professionnelles :

- Médecin de santé publique, ou généraliste, ou pneumologue, ayant un réel intérêt pour la conception et la mise en œuvre d'actions de santé publique et de prise en charge des publics précaires (migrants, MNA, ...)
- Volonté de s'investir dans les activités de vaccination, lutte contre la tuberculose et tabacologie
- Connaissance avérée de la médecine générale et, si possible de la pneumologie (formation par le CDHS possible en matière de tuberculose)
- Animation d'équipes pluridisciplinaires

Profil personnel et principales qualités :

- Loyauté et forte implication dans la défense des intérêts de l'association
- Force de proposition, vision à moyen terme, capacité à traduire les politiques territoriales en projets concrets pour l'association
- Esprit de synthèse, réactivité, intervenant « facilitateur »
- Compétences relationnelles fortes
- Bonne organisation, capacité d'anticipation

Organisation et rémunération :

- Rémunération selon convention FEHAP et selon titres et expérience
- Poste envisageable à temps partiel si souhaité

Candidature à transmettre à : ilietta@cdhs.fr 06.60.93 .53.90

COMITE DEPARTEMENT D'HYGIENE SOCIALE

Le Comité Départemental d'Hygiène Sociale regroupe

- 6 centres de santé sur Lyon et dans le Rhône
- 1 centre médical qui fait du SSR et du long séjour en pneumologie (post réanimation, traitement patho chroniques ...) avec 74 lits et 10 places d'HDJ.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, suite à la recentralisation et à la loi de Santé Publique de 2004, le CDHS assure dans le cadre d'une habilitation avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, renouvelée en fin d'année 2015, les missions de Santé Publique suivantes :

- La prévention et la lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires
- La prévention du tabagisme et l'aide à l'arrêt du tabac
- Les vaccinations publiques pour les enfants de plus de 6 ans, les adolescents et les adultes
- La mise en place d'actions de promotion et d'éducation pour la santé

Ces missions sont assurées dans six Centres de Santé et de Prévention répartis sur le département du Rhône en fonction des bassins de populations, favorisant ainsi un travail médico-social de proximité auprès de personnes le plus souvent précaires.

Dans le cadre d'un agrément ministériel datant de 2008, le CDHS assure également des consultations de vaccinations internationales dites "du voyageur" au Centre de Vénissieux.

La gestion de l'ensemble des activités est organisée dans le service de coordination "Service Santé Prévention", avec l'appui d'une équipe de trois personnes.

Les centres regroupent des équipes pluridisciplinaires : médecins, infirmières, assistantes sociales, manipulatrices en électroradiologie médicale et secrétaires médicales et un service de Santé Prévention au siège ; au total il y a environ 35 ETP.

www.cdhs.fr